



Berstett



Gim Brett



Reitwiller



Rumersheim



AMITIÉ FRANCO ALLEMANDE

Madame, Monsieur, chers concitoyens,

Depuis le jumelage entre notre commune et celle de Bollschweil, en Allemagne, de multiples rencontres se déroulent régulièrement.

Dans le cadre de ces échanges, nous avons, en 2012, emmené nos amis à Paris pour leur faire visiter notre capitale ; à cette occasion, les conseillers de Bollschweil ont fait « le sermon de Paris » : nous vous emmènerons visiter Berlin ! Entre les élections du maire, celles des conseillers municipaux de part et d'autre du Rhin et la crise sanitaire qui a réduit nos rencontres, il y avait toujours une raison suffisante pour différer ce voyage.

C'est en mai dernier que nos collègues ont pu organiser ce déplacement qui a rassemblé environ 25 personnes représentant nos deux communes.

Après un voyage en train, nous avons pu découvrir cette belle ville qui a beaucoup changé depuis la chute du mur en 1989 ; en dehors de la visite de la ville, des vestiges du mur et de ses principales curiosités, nous avons pu faire une petite croisière sur la Spree et visiter le Bundestag et sa coupole qui offre une vue à 360° sur une métropole très verte avec ses nombreux jardins parmi lesquels le Tiergarten. Nous avons été reçus par l'équipe de la députée Mme KOPF et avons pu échanger sur les dossiers importants du moment.

La convivialité et la bonne humeur ont été de mise durant notre séjour qui a permis aux uns et aux autres de mieux se connaître et s'apprécier ! Un très beau souvenir pour tous les participants !

Bonne lecture ! Bien cordialement

Votre Maire, Jean-Claude Lasthaus



Bollschweil

NOS AGRICULTEURS S'ENGAGENT.

Nos agriculteurs s'engagent pour la protection des eaux souterraines : après la récolte de céréales, ils sèment des cultures intermédiaires pièges à nitrates pour fixer l'azote dans le sol et éviter son transfert.



ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES DU KOCHERSBERG/ ACKERLAND (ADSBKA)



Déjeuner dansant
Dimanche 15 octobre 2023
À partir de 11h30

Centre culturel Griesheim sur Souffel/ Dingsheim
Animé par l'orchestre Libertys- Ambiance garantie

Menu :

Assiette Terre/Mer ☞ Bouchée à la reine ☞ fromage
☞ Dessert ☞ Café

Prix: 38 €

Merci de réserver auprès du délégué de votre commune
Claude Lichtenthaler - 03 88 63 45 75
ou par mail à : adsbka@gmail.com

DON DU SANG - NOS RENDEZ-VOUS

13 novembre à la Salle des fêtes de Gim Brett, de 17h à 20h

22 janvier à la Salle des fêtes de Berstett, de 17h à 20h

17 juin à la Salle des fêtes de Gim Brett, de 17h à 20h

12 août à la Salle des fêtes de Berstett, de 17h à 20h

28 octobre à la Salle des fêtes de Gim Brett, de 17h à 20h

SAMEDI
28 octobre
20h30
Ouverture de la salle :
19h30

DIMANCHE
29 octobre
16h30
Ouverture de la salle :
15h30

TARIF
12€
à partir de 14 ans

85e anniversaire
Le Gala du GAP
Le mythe des
4 saisons

Boissons et
petite restauration
sur place

Réservations
sur Hello Asso
au 06 62 84 28 57,
ou auprès de nos membres
dans la limite des places disponibles.

Hello Asso




LES CLOCHES DE L'ÉCOLE SONNENT !

Les enfants tourbillonnent dans les couloirs avant de retrouver paisiblement leurs places. Votre maire, Jean-Claude Lasthaus, accompagné de la présidente du Comité consultatif des Affaires Scolaires, Carine Bauer, a rencontré nos écoliers. Cette année, l'équipe enseignante accueille de nouvelles collègues : Mme Rittaud Nathalie (classe de CE1), Mme Cann Maylis (à l'école maternelle en remplacement de Mme Beilé) et Marie Dazy de Rumersheim, apprentie-ATSEM. En photo, l'équipe enseignante des classes élémentaires qui s'est engagé dans un nouveau projet NEFLE, Notre Ecole, Faisons-La Ensemble, financé par l'Etat dans le cadre du Fonds d'innovation pédagogique.

Les effectifs de l'école maternelle (64 élèves) :

- Mme Cann : 11 élèves en petite section et 13 en moyenne section
- Mme Poirot : 11 élèves en petite section et 13 en moyenne section
- Mme Criqui : 16 élèves en grande section

Les effectifs de l'école primaire (130 élèves) :

- Mme Mehn : 23 élèves au CP
- Mme Rittaud : 20 élèves au CE1
- Mme Zimmer : 6 élèves au CE1 et 14 élèves au CE2
- M. Jaganathen : 11 élèves au CE2 et 10 élèves au CM1
- Mme Colonna : 12 élèves au CM1 et 11 élèves au CM2
- Mme Tischler : 6 élèves au CM1 et 17 élèves au CM2





DES RUCHES À BERSTETT

Cette aventure débute en janvier 2023 lorsqu'une Berstettoise intègre une formation au Centre Apicole de Molsheim à la suite de laquelle, elle prend la décision d'acheter deux essaims. Transhumés, ces essaims, petits et fragiles, sont installés la nuit du 1er juillet sur un terrain communal, à la sortie de Berstett. Pour préparer l'hiver, les colonies sont plus peuplées ; les abeilles accumulent des réserves de nourriture et emmagasinent du miel tout au long de l'été car ce nectar sera leur nourriture jusqu'en mars/avril. Elles sont essentielles à notre écosystème. L'hiver est une période critique pour elles (froid, parasites, pillage...).

Merci à Céline Rettenbach pour ce partage d'expériences. A n'en pas douter, si vous vous promenez non loin, elle saura partager avec vous sa passion pour ces petites butineuses.



CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Ce concours récompense les initiatives privées en matière de fleurissement et concerne les bâtiments et espaces privés et publics. Les candidatures, accompagnées de photos numériques, doivent être envoyées à l'animatrice départementale **avant le 31 octobre** prochain.

Vous trouverez sur notre site internet toutes les informations relatives à la procédure d'inscription ainsi que la liste des lauréats classés hors concours pour 2023.

Transmission des inscriptions sur :

www.fleurissement.alsace/inscription/

Contact : Alsace Destination Tourisme Dans le Bas-Rhin : Marie BARBERO-SCHMITT, Collectivité Européenne d'Alsace – 1 Place du Quartier Blanc – 67964 STRASBOURG CEDEX marie.barbero@adt.alsace ligne directe : 03 88 15 45 68



MISE EN PLACE DE BORNES POUR LES DÉCHETS ALIMENTAIRES

Des bornes réservées aux déchets alimentaires ont été installées dans tous les villages du territoire.

Si vous avez un composteur, il faudra continuer d'utiliser votre composteur pour vos déchets alimentaires compostables (ex : fruits, légumes, thé, café, coquilles d'œufs...). Le compostage reste en effet la solution la plus écologique et la plus économique.

Les bornes seront réservées aux déchets alimentaires non compostables (ex : viande, pain, reste de repas cuits...) ou à tous vos déchets alimentaires si vous n'avez pas de composteur. Les aliments cuits (pâtes, riz, viande, pain...) sont considérés comme non compostables car ils peuvent éventuellement attirer des rongeurs. Cependant, les déchets de types épluchures, fruits ou légumes peuvent parfaitement se composter sans attirer de nuisibles.

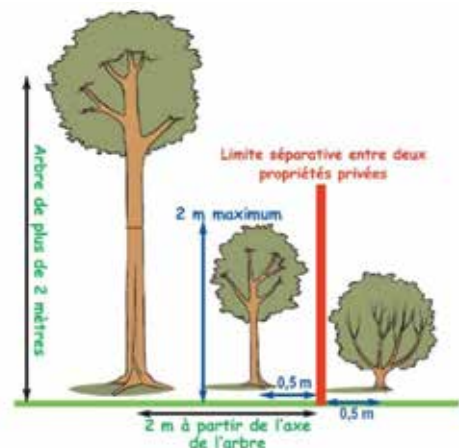
• **Vous habitez dans un collectif ?** Si vous n'avez pas de possibilité de composter, vous pourrez déposer tous vos déchets alimentaires dans la borne, y compris les épluchures de vos fruits et légumes. Vous habitez dans une maison ? Vous l'aurez compris, dans ce cas la meilleure solution reste le compostage domestique.

Cependant, pour vos déchets alimentaires non compostables* ou si vous ne pouvez pas composter, vous pourrez, si vous le souhaitez, récupérer un kit comprenant un bioseau ajouré et des sacs kraft auprès de votre mairie à compter du 1er octobre 2023. Cependant, un seau et des sacs kraft récupérés dans votre supermarché (ou même du papier journal) feront tout aussi bien l'affaire pour envelopper vos déchets alimentaires et les jeter dans la borne.

TAILLES D'AUTOMNE

RAPPEL DES OBLIGATIONS

Il est temps d'élaguer arbres, arbustes et haies en bordure des voies publiques ou privées de sorte qu'ils ne gênent pas le passage des piétons. Tout propriétaire d'un terrain doit assurer le débroussaillage, la coupe d'herbe, l'élagage et l'abattage des arbres afin de préserver la sûreté et la commodité du passage. Sa responsabilité pourrait être engagée si un accident survenait.



Concernant les plantations en espaliers, les plantations ne devront pas dépasser la hauteur du mur.

ETAT CIVIL 3^e TRIMESTRE 2023

ILS SE SONT DIT « OUI »

À Gimbrett :

Cassandra MULLER et Quentin, André BUSCHE, Maison en construction à Wingersheim, 17 rue du Stade, Mariés le 12 août 2023

Aynur EKE et Alain, Gérard KUTZ, 11 rue de Reitwiller, Mariés le 17 août 2023

À Reitwiller :

Cécile, Claude PAYEN et Nicolas KERN, 10 lot^{nt} les Cerisiers, Mariés le 1^{er} juillet 2023

Sandie, Aurélie GODARD et Alexandre KREBS, 11 rue de Brumath, Mariés le 15 juillet 2023

Diane, Andréa WITTMANN et Kévin METZGER, 2 chemin de la Bergerie à Cournonterral, Mariés le 9 septembre 2023

NAISSANCES

À Berstett :

Auguste, Alain, Claude GENY né le 3 août 2023, 11 rue des Cottages

À Gimbrett :

Kiara FICHT née le 30 juillet 2023, 10A rue de Kienheim

À Rumersheim :

Paul, Pierre, Théodore SARRUT né le 30 juillet 2023, 27B rue du Village
Martin BAICRY né le 30 juillet 2023, 39B rue du Village

ILS NOUS ONT QUITTÉS

À Berstett :

Jean-Georges HEINTZ né le 10/06/1950, 2 rue des Mésanges, Décédé le 1^{er} juillet 2023

Cédric, Jean-Jacques HEITZ né le 13/10/1972, 2 impasse du Mont, Décédé le 3 juillet 2023

Denis GITZINGER né le 20/07/1948, 6 rue du Moulin, Décédé le 4 juillet 2023

Jean-J., Marie, Joseph HEITZ né le 7/09/1944, 2 impasse du Mont, Décédé le 14 juillet 2023

À Reitwiller :

Jean-Michel ESCOLIN né le 15/04/1948, 29 d^{ne} des Cerisiers, Décédé le 28 août 2023

À Rumersheim :

Jeanne GOETZ, née KNOBLOCH le 3/07/ 1936, 8 la Houblonnière, Décédée le 20 septembre 2023

Responsable de la publication :

V. Erné-Heintz

valentine.erne@berstett.fr

Mise en page: Essence Graphique

Protection climatiquement neutre : protection des forêts, Madre de Dios, Pérou.

NETTOYAGE DES CANIVEAUX ET DES TROTTOIRS

Chaque habitant se doit de nettoyer le trottoir et le caniveau devant chez lui, pour son propre confort et pour celui de la collectivité toute entière. Une petite action régulière évite l'explosion de la végétation et bien des déconvenues esthétiques. Pour mémoire, l'arrêté du 5 octobre 2016, dans son article 1 énonce que : « Le balayage étant une charge de la propriété, les propriétaires, ou, sous leur responsabilité, leurs représentants qualifiés (gérants, locataires, gardiens, etc.) sont tenus de balayer le trottoir et son caniveau dans toute sa largeur et sur toute la longueur de la ou des façades de leur propriété, maisons, cours, jardins etc. » Merci pour la propreté de notre village !



La crotte de chien c'est dégoûtant, nous sommes tous d'accord. Mais quand c'est VOTRE chien, c'est à VOUS de nettoyer !



ENTRETIEN DES TOMBES

Si la commune prend en charge les espaces communs et les plantations d'un cimetière, l'entretien d'une tombe incombe, en revanche, au concessionnaire, c'est-à-dire à la famille qui a acheté la concession. Le concessionnaire doit la maintenir en bon état de propreté, de conservation et de solidité. Outre la preuve de respect que représente cet entretien, le maintien en bon état de la sépulture évite de porter atteinte à la sécurité d'autrui, devenir potentiellement dangereuse pour les personnes ou pour les tombes voisines et contribue à la décence du cimetière.

NUMÉROS SURTAXÉS : COMMENT LES RECONNAÎTRE ?

Lorsque vous appelez un numéro surtaxé ou lui envoyez un SMS, cette prestation est facturée en plus sur votre abonnement téléphonique. Il existe une couleur pour chaque type de numéro qui vous permet d'identifier rapidement la tarification : vert pour une tarification gratuite, gris pour une tarification normale, violet pour les numéros surtaxés.

Le site surmafacture.fr fournit également des informations sur l'entreprise utilisatrice du numéro ainsi que sur la nature du service fourni, via son annuaire inversé. Dans tous les cas, soyez particulièrement vigilant.

0 825 200 014 Service 0,15 € / min + prix appel

0 809 100 114 Service gratuit + prix appel

0 800 134 426 Service & appel gratuits



« Mon père, mon père, tu n'entends pas ce que le roi des Aulnes doucement me promet ? — Sois tranquille, reste tranquille, mon enfant : C'est le vent qui murmure dans les feuilles sèches. »,
extrait, Le Roi des Aulnes (Erlikönig), poème de Johann Wolfgang von Goethe (1782)